

Été pourri:

# la casse finale?

Il n'y a pas que le climat qui fut pourri cet été. Pendant la « trêve estivale » les attaques contre les services publics et la PJJ se sont poursuivies.

La DPJJ publie le 29 juillet 2011 une note qui porte sur le cadrage budgétaire pour 2012: **c'est un chiffon rouge!**

Le sous-directeur RH a voulu « tacler » la CGT lors de la dernière CAP des éducateurs, en niant les chiffres contenus dans ce document. Il a voulu nous faire croire à la fable du tout va pas si mal que cela, mais nous savons encore lire.

Cette note destinée aux DIR, annonce une énorme perte de moyens. Ses effets se sont faits sentir dès cet été, puisque, par exemple, la DIR Ile de France/ Outre Mer a dû revenir fin août sur les renouvellements de contrats actés en CCP fin juillet, mais de partout nous remontent les mêmes situations...

**Les coupes sombres sont commencées puisqu'il faut baisser les ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé) de 8394 fin août à 8288 dès septembre pour terminer à 8259 fin décembre 2011-** (source intranet- carnet de bord)

A la CGT, nous savons lire un budget triennal, nous avons noté que la PJJ était devenue variable d'ajustement de la mission Justice et nous nous inquiétons déjà, fin 2009, du montant des reports d'un exercice budgétaire sur l'autre. Là, c'est écrit: « *Compte tenu des dettes constatées fin 2010 et des prévisions de gestion 2011, la plus grande vigilance vous est demandée pour votre gestion 2012. Les montants qui vous seront notifiés constitueront un plafond qui ne pourra en aucune façon être dépassé en exécution. C'est la condition nécessaire pour assurer non seulement la soutenabilité* (nous y revenons plus loin) *de votre budget, mais au delà celui du programme 182 (celui de la DPJJ)...»*(page 15, An.II)

**2012 sera donc TRES mauvais** et 2013 sera pire puisque le budget sera encore plus serré, **sauf si une autre politique est décidée après les élections présidentielles...**

## **L'emploi TRES menacé:**

Donc, dans les 21 pages de cette note, le massacre est annoncé.

1/ « **le cadrage budgétaire 2012 est donc fondé sur « Une suppression de 130 ETPT** » (page 1 - 2e§).

- 30 au titre de la réduction du plafond d'emplois prévue au budget,

- 20 au titre du transfert des plates-formes au secrétariat général

- et surtout une masse salariale prévue qui ne permettra pas de saturer le plafond d'emploi ce qui conduit à supprimer **80 emplois supplémentaires!!!**

2/ Il y aura un plafond de contractuels notifiés dans le BOP 2012 – (page 11)-

3/ « **Une réduction de 2,5% des crédits de fonctionnement du secteur public** » (page 2,§1) pendant que le SAH maintient ses moyens.

4/ Des reports de gestion (c'est dire de paiements de 2009 payés en 2010, de 2010 en 2011 etc.) qui augmentent au point de nécessiter un plan d'apurement sur plusieurs années (page 11).

**Pire encore, cette note date du 29 juillet et qu'elle ne prend pas en compte le plan Fillon du mois d'août !**

Ainsi, lorsqu'il était espéré « *la levée de la réserve de précaution* », c'est à dire de la part gelée pour répondre à des situations exceptionnelles, cette réserve restera bloquée, **ce qui ne va rien arranger- c'est un euphémisme!**

De plus, la réserve sera encore augmentée en 2012. la situation passe donc de grave à très grave!

**Il y a à parier, en conséquence, que de 130 ETPT, on risque de passer à 150? 180? plus encore?**

Rappelons qu'un ETPT en moins se traduit par 2 emplois en moins si le poste est fermé en juin, et 3 emplois en moins si c'est en septembre.

Ajoutons qu'on nous annonce (page 10), la nécessité de redéployer « *plus de 188 ETP* » soit 188 PRS à payer qui vont en plus grever le plafond d'emploi en 2012.

Cela veut dire inéluctablement des redéploiements de collègues actuellement en milieu ouvert ou plus sûrement de l'insertion, vers les hébergements si

Montreuil, le 14 septembre 2011.

besoin- l'EPEI risque de devenir un piège, le « l » servant surtout à garantir l'EPE. C'est la raison de notre combat pour des arrêtés individuels d'affectation non sur les services mais sur les UEMO, UEAJ, UEHD, UEHC pour éviter le déplacement d'office en fonction de l'humeur d'un cadre...

***En l'état actuel, au 15 septembre, ce sont donc probablement, plus de 400 emplois qui seront supprimés en 2012. 400 sur 8000, si ce n'est pas un plan social...***

### **Y'en a pour tout le monde!**

Il est écrit : « **les marges de manœuvre liées aux fonctions supports étant désormais très limitées, les fonctions éducatives se verront inéluctablement impactées en 2012** » (page 2, §2)...

Pourtant le CDN (Réunion des Chefs) a pourtant décidé de supprimer une partie des 101 emplois d'Adjoint Administratifs dédiés au secrétariat: combien? Où?

Après 420 postes administratifs, techniques et de direction fermés depuis 3 ans et 2 départs en retraites sur 3 non remplacés, il n'y a plus de marge, mais on continue...

**Maintenant, en plus, c'est aux autres de payer leur tribu à la RGPP!** La DR ile de France envisage de fermer 20 postes d'Assistants Sociaux, les détachés se verront renvoyés et les autres poussés dehors... Nous comprenons mieux les paroles du directeur qui disait ne pas comprendre la différence entre un Educateur et un AS...

Enfin, et concernant les DT et les services, dans le langage abscons de l'administration, on parle de consolidation des réorganisations territoriales, de continuation et d'approfondissement. On parle « *d'évaluation pour ajuster la pertinence* ».

Cela risque de se traduire par de nouveaux regroupements puisqu'il est question de « **taille critique suffisante** », les dernières Directions Départementales peuvent trembler, **mais surtout les « petites UEMO » sont dans le collimateur** – ceux qui n'atteignent pas les 150 mesures ou 6 ETPT d'éducateurs hors DAA (p.13)...

Une autre chausse trappe est page 12 : « les ETPT de MO -hors investigation- seront attribués en priorité sur les mesures ordonnées dans le cadre des poursuites », qui devienne la priorité de prise en charge.

Ajoutons, que le suivi « forain » des jeunes dans les MJD devient une stratégie de présence de l'administration. C'est assez antinomique avec un projet de rationalisation des moyens. A qui fera-t-on croire que des personnels pourront longtemps faire 3 heures de routes pour 30 minutes de RRSE!!!

Pour ce qui concerne le **volet insertion**, nous sommes impactés par la fin des budgets FSE (fond social européen) qui vont conduire à des licenciements de CDI et de contractuels et la fin de toute formation qualifiante.

Si les UEAJ sont dans le collimateur, le DAA sera très sérieusement contrôlé et le temps de prise en charge réduit (7 mois maximum).

**Sur les hébergements**, nous aurons donc la transformations de 20 EPE en CEF, qui se décide en ce moment même, avec les conséquences mécaniques sur les budgets et les plafonds d'emplois des DIR : la fermeture de 10 autres EPE. Ajoutons la création du joujou pour Lachaud, les EPPOO...

Enfin, page 13, il est indiqué que « *la structuration des UEHD plutôt qu'une organisation en mission HD pourra être questionnée* »! Ce qui veut dire transformation de certaines UEHD en simples annexes d'un EPE si les résultats ne sont pas à la hauteur...

Seuls le secteur EPM/QD semble épargné pour le moment. Mais l'axe central du décompte est indiqué : « **seule l'activité pénale est considérée** »!

### **L'appareil de formation va trinquer!**

L'ENPJJ aura une note particulière pour son budget, mais les indications ressemblent un peu à « un sauve qui peu » pour un DPJJ qui fut directeur de l'École...Il va falloir que l'ENPJJ négocie une place avec l'ENAP et l'ENM pour la Formation initiale et la formation continue...

Clairement les stagiaires pré-affectés sont intégrés aux calculs d'effectifs pour 2012 et bien des PTF seront en difficulté pour garantir leur activité avec quasiment aucun stagiaire sur leur DIR.

Un nouveau rapport est demandé à Mme Desforges. Elle préconise la polyvalence des Écoles de l'Administration et la mutualisation de l'appareil de formation : ce ne sera pas sans conséquences sur les 4 écoles du ministère – Rendez-vous le 15 octobre, date de remise du rapport!

### **Le service public en morceaux!**

Dans le texte de la note, il y a une phrase qui casse définitivement, la voici : « **les déterminants de la dépense n'ayant plus vocation à changer significativement, la prise en charge de l'activité telle qu'elle résulte de la réponse à la demande se heurte à la limite des moyens humains et de la soutenabilité financière** ».

Montreuil, le 14 septembre 2011.

*En nov-langue techno « soutenabilité financière » se traduit par acceptation ou non du budget, donc des dépenses, par les TPG!*

Si un Trésorier Payeur Général, ne valide pas une dépense, il ne met pas en paiement. Que ce soit un salaire ou une facture!!!

Cela se poursuit par : « **Des choix politiques et des priorisations fortes devront être effectuées** » : « **privilégier les prises en charge dans le cadre des poursuites** » ou **activité recentrée sur les mineurs les plus délinquants !**

Nous glissons donc de « recentrage au pénal » vers « les mineurs les plus délinquants ». Va-t-on arriver par manque de moyens, demain à une PJJ chargée des 15% de multi-récidivistes ?

Une région comme le Grand Nord qui a encore 4% de mesures au civil risque donc de voir ses effectifs de MO fondre violemment.

### La phrase qui tue

Elle est dans l'annexe II (page 15 §4): « *il s'agit désormais avec des capacités de prise en charge contraintes d'entrer dans une logique d'offres de services là où la logique était de répondre à une demande* ».

**La PJJ abandonne le service public universel au profit de la logique du privé : celle de l'offre de service.**

Cette logique conduit à l'abandon même du service public tel que nous le connaissons...

Imaginez un État-Civil qui ne fonctionne que selon ses moyens, un tribunal ouvert un jour sur deux, une météo quand on a le temps, et des transports quand ils passent! La logique de cette phrase, c'est donc, on fera ce qu'on pourra avec ce qu'on aura.

L'État abandonne encore une part de ses missions régaliennes et va encore transférer aux collectivités territoriales ou au privé (en plus de la protection de l'Enfance), une part de plus en plus large des jeunes suivis au pénal au prétexte sans doute que ce ne sont pas de véritables délinquants...

Cela avait commencé par « *on ne peut pas accueillir toute la misère du monde* », désormais c'est « *de toute manière, on construit des places de prisons!..* ».

**Cette note du 29 juillet est peut être dépassée en pire, avec le nouveau tour de vis du pouvoir. Nous savons que, déjà il manque plusieurs millions d'Euros pour finir 2011, et qu'il faut s'attendre à de gros problèmes en décembre.**

**Les DIR avaient jusqu'au 16 septembre pour faire remonter leur dossier BOP, le 29 septembre le gouvernement finalisera le budget...L'avenir même de la PJJ sera en jeu.**

**Mais, ce n'est pas à nous de payer la crise, ou les guerres qui coutent plusieurs millions chaque jour au budget de notre pays.**

### Légitime défense!

Avec ces prévisions qui vont toucher tous les personnels à tous les niveaux, il ne reste qu'une alternative: **la politique de l'autruche ou se battre...**

Clairement, nous ne tomberons pas dans le piège du discours sur la dette ou la règle d'or qui ne sont que des moyens de faire payer la crise et faire taire les revendications des peuples d'Europe pendant que les banquiers et les spéculateurs ne sont jamais taxés.

L'heure ne doit pas être au défaitisme, même Merkel, pourtant à Droite parle de taxe sur les transactions financières. (Nous y reviendrons)

**Non, il n'est pas inéluctable de perdre nos emplois et nos missions.** D'autres choix sont possibles, et c'est à nous d'obtenir des engagements et de garantir l'avenir de nos missions.

La direction de la PJJ peut continuer à déconstruire la DPJJ. Il va falloir que les personnels à tous les niveaux exigent le maintien des emplois et des services.

**La CGT prendra ses responsabilités, en interpellant les parlementaires et en soutenant toutes les luttes pour préserver nos emplois et nos missions.**

**Nous ne nous laisserons pas enterrer vivants. Nous avons des compétences et un service public à défendre.**

Nous ne tomberons pas dans le piège de postures en raison de la proximité des élections professionnelles ou présidentielles...

Même si nous avons des divergences avec nos camarades des autres organisations syndicales, nous proposons à chacune d'elles de travailler ensemble à la défense de l'emploi et des missions dans l'intérêt de tous les personnels.

Une journée nationale d'action s'annonce pour le 11 octobre. Elle peut être une étape pour marquer notre colère, **mais nous entrons dans un combat de longue durée.**

